

Intensifier et accélérer la transition énergétique et écologique : une nécessité face à l'urgence climatique et la dégradation de l'environnement

Le dérèglement climatique et ses effets, le rôle des énergies fossiles dans notre niveau de vie à ce jour. Pourrons-nous le maintenir et échapper à la décroissance ? Comment ?

Les collectivités, clé de la réussite de la transition énergétique et écologique

Les principaux leviers de la transition

La réduction de la biodiversité et ses effets ; le Manifeste de Montpellier ; les instruments de finances publiques territoriales pour les transitions ; adopter des mesures radicales et partagées face à l'urgence climatique

Programme

18ème rencontre du réseau BEST

Benchmark Européen des Services publics Territoriaux

14 novembre (dîner d'accueil)

Vendredi 15 et samedi 16 novembre 2019

Hôtel de la Communauté Urbaine de Dunkerque, Pertuis de la Marine, Dunkerque

Jeudi 14 novembre

20h30 **Dîner d'accueil** pour tous les participants au restaurant Le Grand Morien, 35 Place Jean Bart, à l'invitation de la Communauté Urbaine de Dunkerque

Lieu: Salle des Commissions , Hôtel de la Communauté Urbaine, Pertuis de la Marine

Vendredi 15 novembre

09h30 Accueil des participants

10h00 Mot de bienvenue et présentation du programme

Session 1 : Le dérèglement climatique et ses effets ; les collectivités, clé de la réussite de la transition énergétique et écologique ; la transition énergétique et écologique de la Ville de Rotterdam ; les leviers de la transition énergétique ; les mesures de résilience à prendre par les villes

10h15 - **1. Intervention introductive sur le dérèglement climatique et ses effets, le rôle des énergies fossiles dans celui-ci et notre niveau de vie à ce jour. Pourrons-nous le maintenir et échapper à la décroissance ? Comment ?**
par Jean-Marc JANCOVICI, ingénieur, expert sur les thèmes du dérèglement climatique, de l'énergie, de l'économie et de leurs liens entre eux, co-fondateur de Carbone 4, président The Shift Project, membre du Haut Conseil pour le Climat

*Questions et échanges tout au long de la matinée
Courte pause à un moment propice*

- 2. Les collectivités, clé de la réussite de la transition énergétique et écologique (TEE) et de la lutte contre le réchauffement climatique

Tout le monde s'accorde pour dire que le prochain mandat électoral en 2020 des futurs élus communaux et inter communaux est celui qui permettra de réussir ou non la TEE, de réduire drastiquement nos émissions de GES et d'adapter notre société pour réussir notre lutte contre le réchauffement climatique.

Les collectivités, les élus et les directeurs qui portent les politiques énergie, climat et économie circulaire ont donc entre leurs mains de pouvoir réussir ce tournant en complémentarité avec les politiques nationales de l'Etat et de ses opérateurs tels que l'ADEME.

Rappel des principaux chiffres clés nationaux actuels (GES, énergie, qualité de l'air etc), présentation de la stratégie nationale de l'ADEME pour mobiliser les collectivités dans leurs politiques climatiques et de gestion des ressources. Présentation des principaux dispositifs, outils et programmes nationaux (de l'ADEME et de l'Etat) pour accompagner

les collectivités dans la TEE et les inscrire dans des politiques ambitieuses de long terme dans une recherche d'amélioration continue
par Éric VÉSINE, Chef du Service des Politiques Territoriales (SPOT), Direction Exécutive des Territoires de l'ADEME

- 3. « Dunkerque, l'énergie créative »

Le territoire dunkerquois est marqué par la présence d'industries fortement émettrices de CO2 et grandes consommatrices d'énergie et de matières premières importées via le port. Comment un tel territoire peut-il prendre le virage de la sobriété, et quel rôle peut jouer la collectivité publique dans cette transformation ? C'est le pari du projet « Dunkerque, l'énergie créative » qui a été retenu par l'Etat dans le cadre de l'appel à projets « Territoires d'innovation ». Il s'agit de créer une dynamique d'innovation et de plateforme entre partenaires privés, autorités publiques et monde académique, cette dynamique doit associer les habitants. Une agglomération de taille moyenne peut-elle prendre le tournant de la troisième révolution industrielle ?

par Patrick LAMBERT, DGS de la Communauté Urbaine de Dunkerque

13h00

Buffet déjeunatoire à l'invitation de la CUD

- 3. Le rôle d'une Région dans les transitions économique et écologique, où comment mobiliser tous les acteurs : l'exemple de rev3- la troisième révolution industrielle en Hauts de France

De l'élaboration des schémas de planification (SRADDET, SRDEII, SRESRI) aux financements d'opérations, en passant par l'inscription dans les politiques et les pratiques des différents acteurs;

Les différentes étapes du processus d'appropriation, les leviers, les clefs de succès et les freins seront présentés à travers l'exemple de rev3 – dynamique lancée en 2013 dans la région Nord-Pas-de-Calais et diffusée/amplifiée actuellement sur l'ensemble du territoire régional.

par Virginie RENAULT-CREDOZ, Directrice de la Direction 3^{ème} révolution industrielle à la Région des Hauts-de-France

Questions et échanges tout au long de l'après-midi

Pause à un moment propice

- 5. Comment accélérer la transition Ecologique et Energétique dans les territoires ?

L'exemple de l'ADEME et de la Région Hauts-de-France qui mobilisent et financent la montée en compétence et en responsabilité des acteurs territoriaux dans l'objectif d'accélérer le déploiement de la transition énergétique et écologique et l'amplification de la Troisième révolution industrielle (Rev3) avec le Contrat d'objectif pour la territorialisation de la troisième révolution industrielle (COTTRI) ; et des exemples de projets de chaleur fatale dans les Haut-de-France

par Herminie de FRÉMINVILLE, Coordinatrice Pôle Transition Énergétique, Énergie de récupération/Industries à la Direction régionale Hauts-de-France de l'ADEME

- 6. Un des leviers centraux de la transition énergétique française : réduire la production de GES du secteur des mobilités et des transports de marchandises (31% des émissions en France) - l'exemple de Strasbourg

Les métropoles doivent appréhender de manière globale les enjeux d'accessibilité, de mobilité en leur sein, comme aux différentes échelles des territoires qui les entourent pour décliner leur plan climat Air énergie.

L'Eurométropole de Strasbourg a engagé avec ses partenaires l'Etat, la Région et le Département et de très nombreux acteurs un grenelle de mobilité qui vise à repenser en profondeur l'organisation des déplacements de ses habitants, de ses visiteurs et le transport des marchandises. Un réseau express métropolitain se dessine comme la transformation des axes de circulation pour privilégier la marche à pieds, l'utilisation du vélo et les transports publics. L'instauration d'une zone à faible émission sur l'ensemble du périmètre de l'Eurométropole à compter du 1er janvier 2021, déjà actée par les Conseil métropolitain et de la Ville de Strasbourg en septembre dernier, accélère la mutation des modes de déplacement déjà constatée par une récente enquête ménage (seulement 37 % des déplacements à l'intérieur de l'Eurométropole se font désormais en voiture).

par Pierre LAPLANE, DGS de l'Eurométropole et de la Ville de Strasbourg

- 7. Un autre levier central de la transition énergétique : la rénovation du parc immobilier résidentiel et tertiaire (19% des émissions en France).

Neuf questions sur la rénovation du parc immobilier : La rénovation du parc est-elle une question importante? Qui décide la rénovation du parc immobilier ? La rénovation *énergétique* du parc immobilier existe-t-elle? Y-a-il un problème de financement de la rénovation du parc immobilier? La demande a-t-elle confiance en l'offre? Mais y a-t-il une offre pour répondre à la demande? Le temps de retour sur investissement est-il un bon critère pour décider? La rénovation est-elle le seul moyen pour réduire les émissions de CO₂ du parc immobilier? Des solutions existent-elles ?

par Jean Carassus, professeur de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, membre du bureau du Plan Bâtiment Durable.

- 8. La résilience territoriale, un paradigme de réponse politique et administrative aux grands enjeux de transition écologique et sociale pour les collectivités locales

La réponse urgente aux enjeux de transition écologique et sociale appelle un changement assez radical de paradigme, en particulier pour les collectivités locales. Les logiques de « développement durable » sont dépassées, notamment car elles ne tiennent pas suffisamment compte des risques et des impacts systémiques, qui sont très différents aujourd'hui et pour lesquels l'arsenal réglementaire étatique n'est plus adapté. La résilience territoriale est un prisme qui vise à garantir le fonctionnement du territoire quels que soient les chocs majeurs auxquels il pourra être confronté (inondations, accidents industriels, attaques terroristes, pandémies, émeutes, etc.) et en réduisant dans le même temps, avec les mêmes politiques et les mêmes budgets, les stress chroniques qui ne sont pas des catastrophes mais qui impactent tout autant ses capacités de fonctionnement ou de développement (inégalités croissantes, délitement de la cohésion sociale, crise migratoire, pollutions de l'air/eau/sols, canicules, perte de biodiversité, etc). Il s'agit d'une vision plus holistique et systémique du fonctionnement territorial, qui implique de sortir des logiques de silos thématiques au sein des organisations et entre les organisations.

La présentation évoquera le travail de Paris qui a voté et met en œuvre une première stratégie de résilience depuis 2017, et s'appuie sur 3 piliers : considérer que les habitants, avant les pouvoirs publics ou les infrastructures, sont les premiers garants de

la résilience d'un territoire ; faire évoluer radicalement la vision de l'urbanisme/aménagement/architecture dont les dogmes actuels sont particulièrement inadaptés ; repenser en profondeur la gouvernance territoriale, entre institutions publiques, entre public et privé, avec la société civile, etc.

Des exemples concrets comme la transformation de toutes les cours d'écoles et de collèges en « cours résilientes » seront présentés, ainsi qu'une réflexion approfondie sur les implications d'un tel paradigme dans le processus et l'organisation administrative des collectivités locales.

par Sébastien MAIRE, délégué général à la transition écologique et à la résilience à la ville de Paris

- 9. Bilan, projets et perspectives du réseau BEST, par Pierre LAPLANE, DGS de l'Eurométropole et de la Ville de Strasbourg, délégué national du réseau BEST, et Christian GAUFFIN, Secrétaire de BEST

18h15 **Visite guidée de Dunkerque** en bus pour ceux qui le souhaitent

19h Fin de la première journée

20h15 **Dîner** au restaurant Le Bateau Princesse, Quai de l'Estacade, à l'invitation de la Communauté Urbaine de Dunkerque

Lieu : Salle des commissions, Hôtel de la Communauté Urbaine, Pertuis de la Marine

Samedi 16 novembre

Session 2 : Les territoires urbains au cœur des solutions - la réduction de la biodiversité et ses effets sur les milieux urbains ; le « Manifeste de Montpellier pour une Ville Ecologique et Humaniste » ; quels instruments de finances publiques territoriales pour atteindre les objectifs d'une transition bas-carbone et résiliente au changement climatique ? ; Comment adopter des mesures radicales et partagées pour faire face à l'urgence climatique ?

08h30 **- 10. État des lieux sur la diminution drastique de la biodiversité et ses effets en particulier sur les environnements urbains.**

La biodiversité régresse très rapidement à l'échelle mondiale et française. Cette variabilité du monde vivant détermine une grande partie de nos ressources et la qualité de notre environnement : la maintenir et la restaurer doit constituer un axe structurant majeur des politiques territoriales. La biodiversité offre en effet des solutions efficaces pour réduire l'ampleur du changement climatique, garantir une productivité agricole et forestière élevée à coût écologique faible et adapter les territoires aux bouleversements environnementaux en cours. Elle est aussi un outil pour adapter les villes au réchauffement climatique dans une optique de préservation de la santé publique. Enfin, la biodiversité permet d'agir simultanément sur plusieurs composantes de la crise environnementale : c'est un outil concret de gestion systémique des territoires

par Luc ABBADIE, Professeur des universités à Sorbonne Université - Institut d'écologie et des sciences de l'environnement de Paris (iEES)

*Questions et échanges tout au long de la matinée
Pause à un moment propice*

- **11. Le « Manifeste de Montpellier pour une Ville Ecologique et Humaniste », une déclinaison locale des 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'agenda-2030 de l'ONU** (limiter le réchauffement climatique à +1.5°C à horizon 2100, éradiquer la pauvreté, combattre les inégalités, préserver la biodiversité, ...). **Il est structuré autour de « 4+1 Ambitions » partagées et garantes de la fabrique de la Ville** (Santé et Bien-être, Solidarité et Partage, Décarbonée et Econome, Naturelle et Acclimatée, et le Citoyen au Cœur du Projet, une valeur transversale essentielle à l'appropriation des projets urbains par les usagers

par Rémy AILLERET, DGA Département Développement et Aménagement Durable du Territoire de Montpellier 3M et de la Ville de Montpellier

- **12. Quelles activités alternatives peuvent développer les villes** dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation (par ex réinvention du maraichage pour les cantines scolaires) et les coopérations possibles avec les territoires péri-urbains et ruraux ? L'élaboration du **budget climatique de la Métropole Européenne de Lille (MEL)**

par Bruno CASSETTE, DGS de la MEL

- **13. Quels instruments de finances publiques territoriales pour atteindre les objectifs d'une transition bas-carbone et résiliente au changement climatique ?**

Atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, de la transition bas-carbone et résiliente au changement climatique, nécessite d'augmenter dès aujourd'hui les investissements et dépenses de fonctionnement dits « Climat » – dont ceux des collectivités territoriales. Comment celles-ci peuvent-elles alors trouver les sources de financement nécessaires à la réalisation de ces dépenses dans un contexte de contraintes budgétaires ? Seront évoquées différentes pistes d'instruments comme le système européen de quotas échangeables, la taxe carbone, le Label Bas-Carbone et le « Green Budgeting »

par Pierre DUCRET, Président d'I4CE - Institut de l'Économie pour le Climat, expert de l'économie et de la finance verte et durable, Président de Finance for Tomorrow, et Morgane NICOL, Directrice « Territoires et Climat » d'I4CE

- **14. Comment adopter des mesures radicales et partagées pour faire face à l'urgence climatique ?**

À partir du programme de prospective « Repenser les villes dans la société post carbone, présentation des différents leviers de transition qui apparaissent « au main des territoires » entre politiques sans regrets, signal prix, investissements en infrastructure, végétalisation et développement de renouvelables, maîtrise du foncier ou nouveaux comportements et modes de consommation... afin de voir comment ils peuvent s'articuler et répondre aux échéances face à nous.

Les temporalités longues de nombreux leviers nous invitent à penser les évolutions fortes et radicales permises notamment par les changements de comportement et de modes de vie, et entre autres, la sobriété.

Car si l'on a en tête qu'il faut diviser par deux les émissions de GES d'ici 2030, pour viser les 1,5° (Accord de Paris), il faut penser des mesures parfois coercitives, ce qui ne veut pas dire autoritaire, et savoir comment les construire ensemble.

En repartant d'éléments de cadrage et définition de « la démocratie », puis de formalisation des limites du régime politique dans lequel nous sommes, nous débattons des manières d'articuler urgence climatique et approfondissement démocratique.

par Éric VIDALENC, Chef de projet Prospective Energie et Ressources,
Direction Exécutive Prospective et Recherche de l'ADEME

12h30 Clôture du séminaire

12h30 - **Buffet déjeunatoire** à l'invitation de la Communauté Urbaine de Dunkerque
14h00

Fin du séminaire